


<b>TEST POUR L'OBTENTION DU CACES® :</b> <b>CONDUITE DES GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT DE</b> <b>VÉHICULES AVEC ET SANS TÉLÉCOMMANDE</b>		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
Être capable d'acquérir le CACES® grue de chargement suivant la recommandation R490.	Toute personne peu ou pas expérimentée à la conduite et à l'utilisation de grue auxiliaire de chargement de véhicules.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas avoir de contre indication médicale.</li> <li>- Comprendre la langue française.</li> <li>- <b>Veillez préciser lors de l'inscription si la personne peu rencontrer des difficultés de compréhension ou autre lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique</b></li> </ul>
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS :</b> En fonction du nombre de catégories		
CONTENU DU TEST		
TEST THÉORIQUE :		TEST PRATIQUE : En fonction de la catégorie de grue.
<b>Le conducteur devra être capable de :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Démontrer ses connaissances réglementaires : 20 mn</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôles des différentes instances et organismes de prévention.</li> <li>- Condition d'usage d'une grue auxiliaire.</li> <li>- Les responsabilités du conducteur et de ses responsables.</li> </ul> </li> <li><b>2. Apprécier la classification et les technologies : 20 mn</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les principaux caractéristiques fonctionnelles et conditions d'utilisation.</li> <li>- Connaître les différents organes, leurs technologies et fonctions.</li> </ul> </li> <li><b>3. Définir les principes de sécurité : 50 mn</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les règles de conduite et de circulation.</li> <li>- Identifier les risques lors de l'utilisation et liés à l'environnement.</li> <li>- Connaître les distances de sécurité.</li> <li>- Connaître les vérifications et opérations de maintenance.</li> </ul> </li> </ol>		<b>Le conducteur devra être capable de :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Vérifier l'adéquation de la grue à l'opération : 5 mn / candidat</b></li> <li><b>2. Effectuer les vérifications nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste : 10 mn / candidat</b></li> <li><b>3. Positionner le véhicule : 5 mn / candidat</b></li> <li><b>4. Réaliser les manœuvres courantes : 30 mn / candidat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Opérations d'élingage.</li> <li>- Utiliser les dispositifs porte-charge.</li> <li>- Effectuer les mouvements décomposés et synchronisés.</li> </ul> </li> <li><b>5. Effectuer les opérations de maintenance de premier niveau : 10 mn / candidat</b></li> <li><b>6. Option télécommande : 30 mn / candidat</b></li> </ol>
DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
7 heures (1 jour)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En centre.</li> <li>- En entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen théorique par test écrit (QCM, note éliminatoire).</li> <li>- Examen pratique.</li> <li>- Résultat minimum : 70% de bonnes réponses.</li> </ul>
PÉDAGOGIE		
<b>Pour le test en entreprise (renseigner au préalable la convention de mise à disposition):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Le test théorique se déroulera</u> : dans une salle de formation équipée et adaptée (absence de va et vient, calme, tables et chaises en nombre suffisant).</li> <li>- <u>Le test pratique se déroulera</u> : sur une aire d'évolution balisée et adaptée avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une grue auxiliaire de chargement de véhicule conforme accompagné du rapport de vérification et de la notice d'utilisation,</li> <li>• deux accessoires de levage avec charges diverses.</li> </ul> </li> </ul> <b>Tests en entreprise : voir convention de mise à disposition</b>		
VALIDATION DES ACQUIS		ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR
Un «Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité » CACES® sera délivré au stagiaire, permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.  <i>Une mise à niveau vous sera proposée en cas d'échec.</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, gilet...).</li> <li>- Une pièce et une photo d'identité.</li> </ul>

**Renouvellement du CACES® tous les 5 ans.**